



REPUBLIQUE FRANÇAISE
EXTRAIT du REGISTRE
des DELIBERATIONS

du SYNDICAT MIXTE de l'AMENAGEMENT de la DESSERTE
AERIENNE de l'OUEST du LOIRET

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 045-254502198-20250320-202505-DE



DELIBERATION

N° 2025-05

du 20/03/2025

(Quorum non atteint
pour le vote du Compte
Administratif 2024)

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt mars à neuf heures, le Comité Syndical, légalement convoqué, s'est réuni en la Salle de réunion de l'Aéroport.

DATE de la
CONVOCATION
Le 25 février 2025

ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Hervé GAURAT, Conseiller Départemental, Canton Le Malesherbois, Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Arnauld MARTIN, Maire de Saint Denis de l'Hôtel, 1^{er} Vice-Président du SMAEDAOL,
- Monsieur Philippe VACHER, Conseiller Départemental, Canton de Chateauneuf sur Loire,
- Monsieur Luc MILLIAT, Conseiller Métropolitain,

ASSISTAIENT :

- Monsieur Jean-François VASSAL, Directeur du SMAEDAOL,
- Madame Sandrine Eugène, Directrice des infrastructures du Conseil Départemental.
- Madame Magali Joudiou, Secrétaire du SMAEDAOL,

NOMBRE de
DELEGUES
en EXERCICE
9

ABSENTS EXCUSES :

- Madame Laurence BELLAIS, Conseillère Départementale, Canton de Saint Jean le Blanc,
- Monsieur Christian BRAUX, Conseiller Départemental, Canton de la ferté Saint Aubin,
- Monsieur Jean-Pierre GABELLE, Conseiller Départemental, Canton d'Orléans1,
- Madame Florence GALZIN, Conseillère Départementale, Canton de Châteauneuf sur Loire, 2^{ème} Vice-Présidente du SMAEDAOL,
- Monsieur Benoit REINE, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,
- Monsieur Philippe GOBINET, Chambre Commerce et Industrie du Loiret,

NOMBRE de
PRESENTS
5

NOMBRE de
VOTANTS
4

Conformément à la convocation du 25 février 2025, le Comité Syndical s'est réuni le 20 mars 2025 à 9h, dans la salle de réunion, avec pour ordre du jour :

- 1) Approbation du procès- verbal du comité syndical du 12 février 2025
- 2) Compte de gestion 2024
- 3) Approbation du compte administratif 2024
- 4) Affectation et reprise des résultats 2024
- 5) Participation des membres au budget 2025
- 6) Compte rendu de la délégation du Président en matière de marchés, accords- cadres et avenants 2024
- 7) Propositions d'investissements 2025
- 8) Projet de budget primitif 2025

- 9) Demande de l'association ACOL : re
et parking pour un évènement : café
région centre, le 1^{er} mai 2025
10) Questions diverses

Le Comité Syndical s'est réuni le jeudi 20 mars 2025, le quorum était atteint au nombre de 5 Membres présents, néanmoins le point n° 3 de l'ordre du jour : approbation du Compte Administratif 2024, n'a pas pu être soumis au vote (le Président ne pouvant pas prendre part au vote).

Le point de l'ordre du jour n°3 du 20 mars 2025 : Approbation du Compte Administratif est donc reporté, sans exigence de quorum, au **mercredi 26 mars 2025, à 17h salle d'embarquement de l'aéroport d'Orléans Loire-Valley – Les Quatre Vents – à Saint Denis de l'Hôtel.**

FAIT et DELIBERE en SEANCE les JOURS, MOIS et AN SUSDITS.

Le Président du SMAEDAOL,



Hervé GAURAT,